



L'actualité du



N° 356 du 18 avril 2019

des industries chimiques

L'agenda

27 AVRIL
TOUS A PARIS

Conférence
UFR
5 et 6 juin 2019

RÉUNIONS PARITAIRES
A VENIR

18/04-OFFICINES : Paritaire
24/04-CHIMIE : Jury CQP
25/04-CAOUTCHOUC : CPP
25/04-CHIMIE : CPNI
30/04-NAVIGATION DE
PLAISANCE : CPPNI
06/05-OFFICINES : Paritaire
07/05-LBM : Paritaire
07/05-CHIMIE: Paritaire



FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Tél. 01.84.21.33.00 -

http://www.fnic-cgt.fr -

E-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel - 1,06 €

ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1020 S 06566

Imprimé par nos soins

Droits & libertés

Sauf atteinte excessive au droit du salarié, au respect de sa vie personnelle et familiale, le changement des horaires de travail sur la journée est du pouvoir de direction de l'employeur. C'est à dire que, sauf si les horaires sont expressément contractualisés, le changement d'horaire ne nécessite pas l'accord du salarié.

Cependant, lorsque le changement d'horaire de travail implique un bouleversement très important de la vie professionnelle, il constitue une modification du contrat et nécessite l'accord du salarié.

Dans le cas en question, des salariés ont été passés en horaires de jour et ont perdu le bénéfice des primes de soir ou de nuit. Le

L'EMPLOYEUR PEUT-IL IMPOSER LE PASSAGE D'UN HORAIRE DE NUIT A UN HORAIRE DE JOUR ?

contrat de travail stipulait que les nécessités de production pouvaient amener l'entreprise à affecter les salariés dans les différents horaires pratiqués ou les différents secteurs d'activité. Pour l'employeur, l'horaire de travail n'était pas contractualisé et il se pensait libre de modifier les horaires de travail et de réduire la rémunération en conséquence.

Argument invalidé par les juges, qui rappellent une nouvelle fois, que le passage d'un horaire de jour à un horaire de nuit, ou inversement, nécessite l'accord du salarié et ne peut lui être imposé par le biais d'une clause contractuelle (Cass. soc. 14 novembre 2018, n°17-11757).

4 milliards

c'est ce que l'état fait payer aux hôpitaux publics en taxe professionnelle donc financés par la Sécurité sociale. C'est 4 milliards de nos cotisations sociales qui partent dans le budget de l'état, au lieu de financer le droit et l'accès aux soins, pour tous.

36 millions

pour le PDG d'Airbus, 13 millions pour le PDG de Technip. C'est ce qu'ils vont percevoir en indemnités de départ à la retraite. Et vous vous espérez combien ? À l'heure où le gouvernement veut supprimer les régimes spéciaux, qu'il commence par ceux-là...

Orga & Vie syndicale

2019, ANNÉE SYNDICALE DE RECONQUÊTE

La clôture de l'exercice 2017 fait apparaître une augmentation de 0,3 % de la syndicalisation par rapport à 2016.

Sur le 1^{er} trimestre 2019, 309 nouvelles adhésions déclarées sur Cogitiel, soit le double du 1^{er} trimestre 2018 et près de la moitié de toute l'année 2018.

De même, nous avons de bonnes remontées d'information sur les résultats des élections CSE avec une progression minimum de 1 à 2 % des voix CGT dans la plupart de nos groupes et la mise en place de nouvelles bases syndicales dans des PME / PMI faisant plus de 50 % de représentativité, avec des élus, y compris dans le collège cadre.

Compte rendu

Comité Exécutif Fédéral Du 9 avril 2019

◆ Situation générale

En Palestine, l'armée israélienne a assassiné, le vendredi 22 mars 2019, deux Palestiniens de 24 et 29 ans à Gaza, et en a blessé 62 autres par balles réelles (bilan provisoire).

Ces Palestiniens manifestaient pacifiquement près des zones tampon de sécurité, imposées par les forces de l'occupation israélienne sur les frontières de la bande de Gaza.

En Syrie, plus de 500 000 personnes ont déjà perdu la vie dans ce conflit et la moitié de la population a été déplacée. C'est un pays détruit par ceux qui se sont empressés de vouloir instaurer la démocratie...

Au Mali, 160 personnes, des hommes, des femmes et des enfants, ont été massacrées par des miliciens dans le village d'Ogossagou, dans le centre du Mali. C'est l'attaque la plus meurtrière depuis six ans dans ce pays.

L'Algérie, cratère du volcan colonial, foyer des mouvements d'indépendance et des luttes anti-impérialistes, vibre à nouveau de son impétueuse dignité. Le large mouvement de protestation contre un cinquième mandat de M. Bouteflika a réveillé une société fourmillante, bouillante, éduquée, désireuse de reprendre en main son destin.

Au Brésil, une montée de l'extrême droite et du fascisme, qui doit tous nous interpellier. Le président du Brésil, Bolsonaro, a ordonné, le lundi 26 mars dernier, de procéder à des commémorations du 55^{ème} anniversaire du coup d'état de 1964, qui a instauré la dictature militaire jusqu'en 1985.

En France, comme vous avez pu l'entendre et surtout le constater, la loi du libre-échange, de l'ultra libéralisme, de la dilapidation des richesses et des biens publics répondant au nom de « loi pacte », a été votée « très » démocratiquement et a « une très large majorité » ! Pour rappel, l'Assemblée nationale compte 577 députés. Seulement 7.79 % des élus de la République étaient sur les bancs de l'Assemblée pour valider une destruction des richesses nationales.

Toujours en France, une nouvelle attaque contre notre système de retraite pour imposer la retraite à cotisations définies, qui, de par son fonctionnement, obligera l'ensemble des travailleurs à continuer de travailler ou de faire le choix de survivre en fouillant les poubelles.

Point concernant la journée du 27 avril : la FNIC-CGT a participé au lancement, et est partie prenante, du Front Populaire et Citoyen ou « Riposte Générale » regroupant

organisations syndicales, associations et partis politiques de progrès, personnalités et Gilets jaunes, travailleurs en lutte. Une manifestation nationale est organisée à Paris le samedi 27 avril 2019. Le Comité Exécutif Fédéral réuni le 9 avril a décidé la mise en place d'un plan de travail **exceptionnel** pour réussir cette manifestation et la participation d'un nombre inédit de Camarades de la FNIC à Paris.

◆ 52^{ème} Congrès Confédéral

À ce jour, nous avons toujours 5 mandats en attente de validation de la commission des mandats. Concernant le dépôt d'amendements, aucun retour à la Fédération. Nous en sommes à 40 réunions de préparation du congrès dans les différents départements.

◆ Orga et vie syndicale

Pour 2017, une progression du nombre de timbres à confirmer. Pour 2018, une forte progression également sur le nombre d'adhésions en ligne (300). Pour le 1^{er} trimestre 2019, de nouvelles implantations FNIC-CGT, avec des résultats très intéressants pour les premiers retours des élections CSE, y compris dans le collège cadre, qui démontre aussi une progression de la CGT.

◆ Formation syndicale

- De multiples demandes en territoire.
- Une formation CSE du 23 au 27 sept à Montreuil (26).
- Collectif formation : malgré plusieurs relances, trop peu de participants.
- Ce besoin de formation dans les syndicats concernant le CSE et CSSCT.

◆ 41^{ème} Congrès Fédéral - 30 mars au 3 avril 2020

Les différents thèmes du congrès seront validés lors du prochain CEF du 4 juin, qui se tiendra à Montreuil.

◆ Cooptation au secrétariat fédéral élargi

Le CEF a voté à l'unanimité la cooptation du Camarade Michael CORGIER (Référént région Rhône Alpes) au Secrétariat fédéral élargi en remplacement du Camarade Yves PEYRARD qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Actualité sociale

ELECTRICITÉ : DERRIÈRE LES AUGMENTATIONS DE TARIF, C'EST LA PRIVATISATION QUI S'ANNONCE.

Après les autoroutes, ADP, la Française des Jeux, c'est au tour de l'électricité.

Acte 1 : malgré les promesses du gouvernement, l'annonce d'une augmentation des tarifs dès le 1^{ER} juin a été confirmée.

Mais c'est une augmentation considérable qui nous attend tous, bien au-delà du chiffre annoncé.

En effet, si le 7 février, la Commission de Régulation de l'Énergie a bien annoncé une hausse de 5,9 % des tarifs réglementés, pour les particuliers comme pour les entreprises, « au plus tard le 1^{er} juin 2019 », sa proposition cache en fait une énorme augmentation. Si les coûts de transport et les taxes restent inchangés, le prix du MWh qui représente un tiers de la facture d'électricité, va passer de 42 à 50,8 euros; le MWh : 8,8 euros de plus, soit 19,7 % de hausse ! Depuis l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, jamais les prix de l'électricité n'ont connu une telle envolée.

Cette hausse va obligatoirement avoir des conséquences importantes pour les personnes à revenus faibles. Alors que, depuis plusieurs mois, les Gilets jaunes réclament une augmentation du pouvoir d'achat, c'est l'inverse que le gouvernement propose. Faire l'exact contraire de ce qu'attendent les gens, ça devient une habitude pour ces serveurs du Capital.

Le second effet « Kiss Cool ».

Pour permettre aux fournisseurs privés de continuer à exister face à EDF, les autorités vont obliger cette dernière à limiter son accès à l'électricité nucléaire. Arbitrairement EDF n'aurait plus le droit de facturer que 75 % de ses clients au tarif historique du nucléaire, qui, on le sait, est très bas. Les 25 % restants seront facturés à un prix de marché. Qui seront les perdants dans l'affaire ? On le devine aisément.

Ces changements, que ce soit l'interdiction faite à EDF d'avoir accès à sa propre production électrique, ou la décision de priver les Français de tarifs et de les exposer à la volatilité des prix de marché, font bien partie du projet de transformation d'EDF visant à en finir avec le service public de l'électricité.

Ces derniers temps le prix de marché a flambé. Tous les fournisseurs privés ont demandé à accéder à la production nucléaire d'EDF au prix garanti. Mais la demande (135 TWh) a été supérieure à l'offre plafonnée de 100 TWh fixée par la loi. Les distributeurs alternatifs ont

dû s'approvisionner pour le reste au prix fort sur le marché, entraînant des pertes pour eux.

Mais c'était sans compter sur le gouvernement, qui en serviteur zélé, vole aujourd'hui au secours de ces entreprises financières et cherche à garantir la « concurrence ». Les injonctions faites à EDF permettront de garantir à tous ses concurrents de pouvoir survivre grâce à des prix plus élevés. Curieuse conception de la concurrence qui revient à soutenir artificiellement, par des hausses de prix réglementés, des rivaux déjà largement subventionnés.

La facture supplémentaire pour les ménages pourrait s'élever de 600 millions à 1 milliard d'euros. Pour les entreprises et artisans, cela dépasserait largement le milliard d'euros.

Alors que le prix de l'électricité en France était jusqu'alors une référence que le gouvernement détruit, pour le seul bénéfice de quelques fournisseurs. Car ce sont eux qui seront les grands gagnants de cette transformation. Les nouveaux calculs leur assurent, sans effort, des marges, une augmentation de leurs résultats et de leurs dividendes.

Aux finances publiques, les investissements lourds, aux entreprises privées, les bénéfices.

Car naturellement, ce grand transfert de rente vers le privé sera sans contrepartie, sans engagement, ni d'investir dans des productions renouvelables, ni d'assurer la sécurité énergétique du pays, ni d'assumer une partie des coûts du nucléaire. L'État assumera seul le prix exorbitant des démantèlements à venir et la gestion des déchets, ou plus exactement, les contribuables assumeront.

Des autoroutes à l'Aéroport de Paris, en passant par les hôpitaux, la SNCF et maintenant EDF, (la liste est non exhaustive), cette politique conduit à la destruction systématique des services et des biens publics, à l'appauvrissement des finances publiques et des ménages.

IL EST TEMPS D'EN CHANGER !

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



27 AVRIL

MIEUX VAUT DE GRANDES LUTTES

QUE DE GRANDS "DÉBATS" STÉRILES

Le gouvernement, avec Jupiter à sa tête, vient d'annoncer la fin du « grand débat ». Mais débat, il n'y a pas eu. Monseigneur s'est contenté de répondre à des questions en donnant des leçons, en expliquant ses choix politiques et en indiquant que toutes ses promesses de campagne seraient tenues, tout du moins celles pour les plus riches et les grandes entreprises, par exemple il avait promis qu'il n'y aurait plus de SDF à fin 2017...

Non ce n'était pas un débat où il y a eu contradiction, débat d'idées, ce n'était qu'à sens unique, sa Majesté disant faire de la pédagogie car le Français ne comprend pas ! Il nous a servi l'Europe à toutes les sauces, son Europe, celle du capitalisme, du libéralisme, du « libre échange », à la veille des élections européennes, une belle campagne pour La République En Marche aux frais du contribuable, le « grand débat » aura coûté 83 millions d'euros, pas sûr que LaReM les rembourse.

Pas de doute, il faut amplifier les luttes. 300.000 dans la rue le 5 février, 350.000 le 19 mars, des mouvements sociaux partout, dans nombre de professions, Gilets jaunes, roses, crayons rouges, retraités, étudiants, la colère gronde et monte partout. Travaillons, axons notre activité militante à faire converger les colères, le refus des choix politiques faits actuellement.

Les revendications exprimées par les uns et les autres ont les mêmes fondements : pouvoir d'achat, salaires, pensions, emplois, un avenir pour les jeunes... Nous devons tous nous rassembler, en même temps, le même jour, dans une seule manifestation et faire grève, surtout des grèves. On pourra faire des milliers de kilomètres à pied dans les rues d'ici et d'ailleurs, ce n'est qu'en bloquant l'économie, comme l'histoire l'a démontré, que d'autres choix, de progrès social, seront imposés.

**C'EST CE QUE PROPOSE LA FÉDÉRATION
ET LE COLLECTIF « RIPOSTE GÉNÉRALE »,
LE 27 AVRIL À 13H PLACE DE LA
CONCORDE ET DES ACTIONS PARTOUT,
TOUS ENSEMBLE, EN CONVERGENCE,
DANS UN MÊME COMBAT CONTRE LE
LIBÉRALISME ET LE CAPITALISME.**

**27 AVRIL, TOUS A PARIS, EN GRÈVE, DANS LA RUE, TOUS
ENSEMBLE, NOUS POUVONS NOUS FAIRE ENTENDRE ET
CONTRAINdre À D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ.**